

Avis émis par le comité technique spécial départemental de l'Ain

Réunion du 20 novembre 2020

Avis	Suites données par l'administration
<p><u>. Avis commun FNEC FP FO, FSU, UNSA</u> <u>Voté à l'unanimité du CTSD de ce 20/11/2020</u> <u>(10 voix sur 10 : FNEC FP FO, FSU, UNSA)</u></p> <p>"Afin de diminuer les effectifs des classes dans les écoles, collèges et lycées et de pourvoir au remplacement des personnels absents, le CTSD de l'Ain demande le recrutement immédiat des candidats inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci, le réemploi de tous les contractuels.</p> <p>Le CTSD demande également le recrutement immédiat d'AESH, d'AED, de CPE, de personnels administratifs et de santé (médecine scolaire et de prévention) à hauteur des besoins immédiats et à venir.</p> <p>Le CTSD dénonce les mesures ministérielles concernant les lycées qui conduisent à priver les lycéens de la moitié de leurs heures d'enseignement, sans création de poste et qui remettent en cause un peu plus le caractère national du Bac."</p>	<p>Le département de l'Ain a été autorisé à recruter 20 contractuels enseignants dans le 1^{er} degré</p> <p>Une brigade académique d'AED pour couvrir des besoins ponctuels est mise en place, et devrait voir ses effectifs augmenter.</p> <p>La mise en œuvre des PIAL permet de couvrir les besoins attendus.</p> <p>Le recrutement de CPE, de personnels administratifs et de santé fait l'objet d'une campagne de recrutement annuelle.</p> <p>Des organisations adaptées et propres à chaque lycée sont mises en œuvre pour permettre à chaque lycéen de recevoir les enseignements attendus.</p>